

Image not found or type unknown



Saisie attribution et plan de surendettement

Par **sacha19**, le 11/12/2014 à 17:17

Bonjour,

Lorsque l'on est en dossier de surendettement et qu'un créancier non compris de le dossier car dette de 21ans,l'huissier representant cette société pratique une saisie des comptes bancaires. Ce qui implique un non respect du plan puisque plus un sou! Aucun recours n'est possible?

si vous pouviez me repondre merci car c'est urgent le délai n'est que d'un petit mois